



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 14 mars 2016

Préavis déposés à la séance du Conseil communal du 17 mars 2016

- **Paudex - Bruyère – Collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires**

La Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal les travaux de mise en séparatif des collecteurs communaux prévus entre le ruisseau de Broye (sur le chemin de la Bruyère) et l'avenue des Paudex. Indispensables à l'assainissement du réseau d'épuration communal, ils permettront également de demander la mise en séparatif de 6 bâtiments locatifs situés dans le secteur.

Le secteur du chemin de la Bruyère, du chemin de Bourg-Dessus et de l'avenue des Paudex est actuellement en système unitaire, ce qui signifie que les eaux claires (pluie) et les eaux usées sont mélangées et dirigées vers la station d'épuration pour y être traitées. Ce processus surcharge le système, en cas d'orages notamment.

Afin de réaliser le système séparatif de ce secteur de rues, de nouveaux collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires doivent être construits.

La réalisation de ces travaux permettra de raccorder les eaux usées et les eaux claires provenant des bâtiments situés de part et d'autre du secteur concerné, permettant ainsi la mise en conformité du système séparatif communal et des propriétés privées telles que le prévoit le Règlement communal sur l'évacuation des eaux.

La construction de ces collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires - devisée à CHF 1'841'400.- TTC - est prévue en fonction de l'acceptation du présent préavis par le Conseil communal, du délai de recours et du temps nécessaire aux adjudications. Le chantier débutera dans le courant du mois de mai 2016, pour une durée d'environ 12 mois.

A noter que le Chauffage à distance (CAD) participera également à ces travaux pour l'extension de son réseau. D'autres synergies seront également réalisées, telles que la pose de tubes pour le Service Intercommunal de l'Electricité (SIE) et la mise en conformité de l'éclairage public, sur un secteur dont les ampoules sont à vapeur de mercure.

Renseignements :

Tinetta Maystre, Conseillère municipale, Direction Urbanisme et Travaux - 076 407 33 81

- **Renouvellement de la jeep double cabine et de la grue du camion du service Environnement et Maintenance**

Afin de maintenir une flotte de véhicules dotés d'équipements idoines pour assurer les tâches quotidiennes du Service Environnement-Maintenance, un remplacement régulier de ces derniers s'avère nécessaire. Ainsi, la Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal l'achat d'une nouvelle jeep à double cabine ainsi que d'une grue de camion pour un montant total de CHF 132'000.- TTC. Ces achats permettront d'assurer une meilleure autonomie de travail et la sécurité des collaborateurs, mais également un gain énergétique dû à une moindre consommation en carburant.

Renseignements :

Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal, Direction Bâtiments et Environnement - 076 372 53 63